

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UNE PRISONNIÈRE D'OPINION EST PRIVÉE DE SOINS MÉDICAUX

Hajer Mansoor Hassan, 50 ans, incarcérée au centre de détention pour femmes de Madinat Isa, à Bahreïn, est privée de soins médicaux adaptés. Hajer Mansoor est la belle-mère de Sayed Ahmed Alwadaei, un éminent défenseur des droits humains qui réside au Royaume-Uni. Cette femme est une prisonnière d'opinion. Elle a été emprisonnée à l'issue d'un procès inique, organisé pour faire taire Sayed Ahmed Alwadaei. En août 2018, Hajer Mansoor a constaté la présence d'une grosseur dans sa poitrine. Bien qu'elle ait effectué des examens médicaux, dont une mammographie, elle n'a pas été informée des résultats. Hajer Mansoor craint qu'il ne s'agisse d'une tumeur cancéreuse, mais ses demandes répétées d'examen médicaux sont restées sans suite. La Cour de cassation doit se prononcer le 25 février sur le recours qu'elle a formé contre la peine de trois ans d'emprisonnement à laquelle elle a été condamnée.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre de l'Intérieur
 Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
 Ministry of Interior
 P.O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
 Fax : +973 1723 2661
 Twitter : @moi_Bahrain

Monsieur le Ministre,

En août 2018, Hajer Mansoor Hassan, qui purge une peine de trois ans d'emprisonnement au centre de détention pour femmes de Madinat Isa, a constaté la présence d'une grosseur dans sa poitrine. Elle a alors passé des examens médicaux, notamment une mammographie. Cependant, elle n'a toujours pas été informée des résultats de ces examens, et craint qu'il ne s'agisse d'une tumeur cancéreuse. Elle a demandé à consulter un spécialiste, mais les autorités pénitentiaires n'ont pas donné suite à ses requêtes. Sa famille s'est elle-même chargée de lui prendre un rendez-vous médical dans une clinique privée le 27 février 2019.

La Cour de cassation a prévu de rendre sa décision dans l'affaire Hajer Mansoor Hassan le 25 février 2019. Cette femme est une prisonnière d'opinion. En effet, elle a fait l'objet d'un procès inique, sur la base d'accusations forgées de toutes pièces pour faire taire son gendre, Sayed Ahmed Alwadaei, qui réside au Royaume-Uni.

J'appelle les autorités bahreïnites à veiller à ce que la déclaration de culpabilité et la peine de Hajer Mansoor Hassan soient annulées et à ce qu'elle soit remise en liberté dans les plus brefs délais et sans condition. Dans l'attente de sa libération, je vous prie instamment d'ordonner aux autorités pénitentiaires de permettre à Hajer Mansoor Hassan de se rendre à son rendez-vous, et de veiller à ce qu'elle reçoive dans les meilleurs délais les soins médicaux qui pourraient lui être nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Hajer (variante orthographique : Hajar) Mansoor Hassan, 50 ans, est la belle-mère de Sayed Ahmed Alwadaei, responsable du travail de plaidoyer à l'Institut de Bahreïn pour les droits et la démocratie. Il s'est établi au Royaume-Uni en 2012. Depuis lors, les autorités bahreïniennes le persécutent, ainsi que sa famille.

Le 5 mars 2017, Hajer Mansoor a été appréhendée, trois jours après l'arrestation de son fils Sayed Nizar (variante orthographique : Nazar) Alwadaei et d'un de ses cousins, Mahmood Marzooq Mansoor. Le 30 octobre 2017, ils ont tous trois été déclarés coupables d'avoir « posé de fausses bombes » le 28 janvier 2017 au sud-ouest de Manama, capitale de Bahreïn, à l'issue d'un procès manifestement inique, sur la base d'« aveux » qui, selon eux, leur ont été arrachés sous la torture. Leurs peines ont été confirmées en appel le 20 décembre 2017.

Sayed Nizar Alwadaei fait également l'objet de deux autres procès iniques et risque au total 11 ans de prison.

Le 7 janvier 2019, le [Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire](#) a publié un avis dans lequel il estimait que l'emprisonnement de Hajer Mansoor, de Sayed Nizar et de Mahmood Marzooq Mansoor avait un caractère arbitraire. Il a également noté qu'ils avaient été « privés de liberté, interrogés et poursuivis en raison de leurs liens familiaux avec Sayed Ahmed Alwadaei » [traduction non officielle].

Le 16 septembre 2018, Hajer Mansoor et deux autres prisonnières ont été agressées physiquement par des gardiens de prison alors qu'elles tentaient de se joindre à d'autres détenues pour pratiquer les rites de commémoration de l'Achoura. Par la suite, le taux de glycémie de Hajer Mansoor a dangereusement chuté et elle a dû être transférée à l'hôpital. Hajer Mansoor, en particulier, a activement dénoncé les traitements déplorables infligés en prison.

Les organes de surveillance des droits humains ont été saisis de plaintes au sujet de l'agression et de la privation de soins médicaux dont Hajer Mansoor a été victime. Le 1^{er} octobre 2018, l'Institution nationale pour les droits humains de Bahreïn a publié une [déclaration](#) dans laquelle elle « concluait que l'incident se situait dans les limites d'un recours raisonnable à la force et que l'intervention était destinée à garantir la sécurité de la détenue et d'autres personnes. »

[Le système pénitentiaire de Bahreïn](#) est entaché par des cas réguliers de négligence, de retard et d'exercice arbitraire de l'autorité, qui relèvent parfois de mauvais traitements intentionnels, et qui ont pour conséquence un manque général de soins adaptés pour les détenus et les prisonniers. Des soins médicaux sont dispensés au sein du système pénitentiaire, mais ils sont nettement insuffisants par rapport aux besoins et les détenus qui souhaitent en bénéficier se heurtent souvent à de la mauvaise foi, des interruptions, des retards et des refus. Bahreïn dispose des ressources professionnelles et financières nécessaires pour fournir des soins de santé adéquats à toutes les personnes incarcérées. Dans de nombreux cas, cependant, ces soins ne sont pas dispensés, non par manque de moyens, mais parce que les personnes concernées en sont délibérément privées.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou arabe

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 5 AVRIL 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Hajer Mansoor Hassan (il)